

PROCÈS VERBAL DE RÉUNION DE CONSEIL MUNICIPAL DU 06 MARS 2025

Nbre de membres : 14

Adhérents au CM : 14

Qui ont pris part à la délibération : 14

Date de la convocation : 28 Février 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le 06 Mars 2025 à 20h, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur MASSON Jean-Gabriel

Etaient présents :

JG Masson, R Blondel, R Lemaire, B Fruleux, D Roussel, T Ingelaere, M Delattre, J Mouchon, G Jamez, V Lagache, G Pruvost, A Defevre

Étaient Absentes : C Chrétien, N Gernez (procurations données)

Ordre du jour du conseil municipal du 06 Mars 2025

- ✓ Approbation du PV Conseil Municipal du 30 Janvier
- ✓ Convention MEL de mise à disposition de télécommandes pour feux rouges destinées aux malvoyants
- ✓ Rétrocession Domaine public routier vers la MEL, reprise dans le domaine public communal des espaces verts
- ✓ Délibération cimetières sur les caveaux récupérés.
- ✓ Orientations budgétaires 2025
- ✓ Points divers manifestations : La nuit est belle !, Lille 3000, festivités été 2025...
- ✓ Avancement travaux : solarisation, voirie, vestiaires rugby dont demande de subvention

✓ ***Approbation du Procès-verbal du conseil du 30 Janvier 2025***

Après relecture, le Procès-Verbal du conseil du 30 Janvier 2025 est approuvé à l'unanimité.

✓ ***Convention MEL de mise à disposition de télécommandes pour feux rouges destinées aux malvoyants***

Conformément aux décrets n° 99-756 et 99-757 du 31 août 1999, la Métropole Européenne de Lille équipe ses carrefours à feux d'équipements sonores destinés aux personnes malvoyantes ou aveugles. Ces dispositifs sont constitués d'une partie fixe

installée sur les feux et d'une télécommande permettant d'activer le dispositif sonore d'aide à la traversée.

Ce système fonctionne sur une fréquence et un codage national définis dans la norme NFS 32-002 de décembre 2004. Il se développe sur tout le territoire français, afin de faciliter les déplacements des personnes mal ou non voyantes.

Afin que ces personnes domiciliées sur le territoire métropolitain puissent obtenir une télécommande en se déplaçant au plus près de leur domicile, la MEL propose de confier la distribution de ces télécommandes aux communes signataires de la présente convention.

Après en avoir délibéré, la convention est approuvée à l'unanimité.

✓ ***Rétrocession Domaine public routier vers la MEL, reprise dans le domaine public communal des espaces verts***

Article 1 : Le transfert en pleine propriété du réseau viaire du domaine public de la commune de FROMELLES au profit du domaine public routier métropolitain a été autorisé, selon le tableau ci-après et les plans annexés au présent procès-verbal qui détaillent l'étendue du transfert.

Désignation	Tenant	Aboutissant	Longueur (mètres)	Action
Biette (Rue de la)	Rue de la Basse Ville	Accès déchetterie	357	Transfert
Biette (Rue de la)	Accès déchetterie	Commune d'Aubers	575	Transfert
Bois Lasson (Chemin)	Rue de la Joirie	Commune d'Herlies / Fournes en Weppes	179	Transfert
Cardonnerie (rue de la)	Rue Delval the Lee	Impasse Cardonnerie	805	Transfert
Cardonnerie (rue de la)	Impasse Cardonnerie	Rue Drève Mouquet	412	Transfert
Cardonnerie / chemin Boutillerie (Rue)	Rue Drève Mouquet	Commune de Fleurbaix	352	Transfert
Carne (Chemin du)	Rue de la Joirie	Commune d'Herlies	628	Transfert

Chanoine Descamps (Rue)	Rue de Lommeries	en impasse	99	Transfert
Coquelicots (Rue des)	Rue de Lommeries	en impasse	244	Transfert
Delval (Rue)	Commune d'Aubers	Rue Delval	444	Transfert
Delval The Lee (Rue)	Rue Delval (ancienne RD)	Rue de la Cardonnerie	225	Transfert
Delval The Lee (Rue)	Rue de la Cardonnerie	Rue des Rouges Bancs	210	Transfert
Déportés du train de Loos (Rue des)	Rue de l'Eglise	Rue Neuve	123	Transfert
Drève Mouquet (Rue)	Rue de la Cardonnerie	Rue du Vert Touquet	677	Transfert
Joirie (rue de la voirie) (Chemin de la)	Rue de la Joirie	en impasse	410	Transfert
Marlacque (Rue de la)	Rue du Vert Touquet	Rue du Bas (Commune de Le Maisnil)	556	Transfert
Marlacque (Rue de la)	Rue du Bas (Le Maisnil)	Rue de Lommeries	1 967	Transfert
Mimosas (allée des)	Rue des Roitelets	Allée des Mimosas en impasse (17 au 25)	81	Transfert
Mimosas (allée des)	Allée des Mimosas	en impasse (3 au 15)	65	Transfert
Mimosas (allée des)	Allée des Mimosas	Parking mairie rue de Verdun	132	Transfert
Neuve (Rue)	Rue Neuve	Rue des Déportés du Train de Loos	104	Transfert
Neuve (Rue)	Rue de l'Eglise	Rue Neuve	38	Transfert
Neuve (Rue)	Rue Neuve	en impasse	41	Transfert

Vaulx (Rue des)	Rue de l'Eglise	Rue de Verdun	321	Transfert
------------------------	-----------------	---------------	-----	-----------

Article 2 : La gestion des voies suivantes a été restituée à la commune (fin de la mise à disposition) et leur propriété n'a donc pas été transférée à la MEL.

Désignation	Tenant	Aboutissant	Longueur (mètre)	Action
Abiette (zone de l') Allée Henri Clotaire Descamps (chemin des étangs)	Rue de la Biette	en impasse	300	Restitution
Longs Culs (voie des) (CR3)	Rue Neuve	en impasse	708	Restitution

Article 3 : La voie reprise ci-après a été retirée du procès-verbal de mise à disposition.

Désignation	Tenant	Aboutissant	Longueur (mètre)	Action
Roitelets (Allée des)	Route d'Herlies	Allée des Mimosas	179	Retrait

La reprise des espaces verts sur le lotissement Vilogia est conditionnée à la rétrocession que nous avons actée lors du conseil du 19 septembre 2024. Le notaire procèdera à la vente dès que la délibération sera transmise au notaire (Idéalement d'ici fin mars).

Qui procèdera aux entretiens pour la commune dont la tonte ?

- Reprise du prestataire actuel de Vilogia (environ 15000 € HT)
- Extension du contrat actuel d'externalisation des tontes de la commune (donc uniquement pour les tontes)
- Reprise en interne de la totalité

Il est décidé de retenir la proposition des tontes de l'entreprise Bartier. L'entretien des massifs et l'élagage sont gérés en interne.

De même, la proposition de reprise des propriétés est validée avec les réserves suivantes :

- Les espaces verts rue des coquelicots et mimosas repris dans l'annexe « FROMELLES_Annexe1_Coquelicots-Mimosas_espaces-verts » resteront propriété communale.
- Le conseil municipal regrette que la première partie de la voie des longs culs ne soit pas reprise par la MEL. Il demande à ce que soit formalisée la servitude de gestion des réseaux passant par cette partie (eaux pluviales et telecom).
- L'allée des roitelets doit rapidement être reprise, même si elle ne peut faire l'objet de cette reprise (foncier toujours dans le domaine privé). Il est entendu que les parcelles exclusivement en espaces verts (C779, C789) pourraient revenir à la commune. A noter, le souhait d'un riverain de reprendre une partie de la parcelle C770, cette part engazonnée étant entretenue par lui.

Vote à l'unanimité.

✓ ***Délibération cimetières sur les caveaux récupérés.***

Suite à la phase 2 de la reprise des concessions à l'état d'abandon, nous avons récupéré 4 caveaux doubles et 1 simple dont le coffrage est réutilisable.

Il est proposé un tarif de reprise de ces caveaux d'occasion, prêts à être utilisés, en sus du prix de la concession : caveau 2 places 800 € et caveau 1 place 400 €.

Le règlement sera mis à jour en conséquence.

Monsieur le Maire et le Conseil municipal approuvent la décision à l'unanimité

✓ ***Orientations budgétaires 2025***

Sont présentés les orientations budgétaires pour l'année 2025 :

OBJECTIFS

Notre engagement commun est de pérenniser la bonne santé financière de la commune et de maintenir les services aux habitants : accueil dans les centres de loisirs, petite enfance, accès aux équipements sportifs, amélioration du cadre de vie mais aussi de développer de nouveaux projets : mobilité et activités sportives, rénovation énergétique, transition écologique par la solarisation, tiers lieu malgré un contexte incertain.

En effet, la loi de finances 2025 prévoit **2,2 milliards d'euros d'efforts budgétaires** demandés aux plus grandes collectivités (région, départements, EPCI et

grandes communes), ce qui risque tout de même de nous impacter au niveau des demandes de subventions.

La contribution DILICO pour les 2200 collectivités les plus riches ne concernent pas Fromelles

En terme de ressources, la **DGF** (dotation globale de fonctionnement) sera réhaussée de 150 millions d'euros et la **DETR** (dotation d'équipement des territoires ruraux) sera maintenue. En contrepartie, les crédits de dotation de soutien à l'investissement local (DSIL) seront, eux, amoindris.

Notre rôle est de trouver le juste équilibre afin de poursuivre et développer nos projets de la meilleure façon possible, tout en conservant une bonne santé financière.

RAPPEL - EMPRUNTS

Comme bon nombre de communes, Fromelles a supporté en 2024 des hausses de coût élevées, qui sont particulièrement fortes pour certains postes de dépense, comme l'énergie ou la masse salariale.

Maitrise des crédits/emprunts :

1. Emprunt mairie : Il reste 2 ans à payer – Fin Décembre 2026
Remboursement annuel de 32 169.24 €
(300 K€ empruntés sur 10 ans – taux 1.38%)
2. Emprunt salle de sports – Reste 21.5 ans à payer – Fin Mai 2046
Remboursement annuel de 48 946.48 €
(1 100 K€ empruntés sur 25 ans – taux 0.86 %)

Il n'y aurait pas de nouveaux emprunts prévus en 2025. Nous récupérons fin 2026 une nouvelle capacité d'emprunt pour d'autres projets.

DEPENSES – RECETTES INVESTISSEMENTS

Cimetière

PHASE 2 – 2025

Sols 28 860 HT soit 34 632 € TTC et complément suite à la découverte de gravats, qui a nécessité leur évacuation, de 11 220 HT soit 13 464 € TTC, total de 48 096 € TTC
5 tombes sont réutilisables

Aménagement aire de fitness

Aire de fitness : 20 250 HT soit 24 300 TTC

Le projet est en attente de la rétrocession des espaces communs du lotisseur. Le coût sera sûrement réévalué légèrement à la hausse.

Subventions demandées :

Région 25% : 5 062 HT

Mel 30% : 6 075 HT

Charge restante pour la commune : 9 113 HT

Travaux Salle du temps libre

Architecte honoraires : +/- 12 000 € HT

Le budget est en attente de chiffrage (+/- 95 000€ h t).

Les travaux sont les suivants : cuisine, ventilation et gaz, électricité et limiteur acoustique, ventilation et gaz, ventilation et gaz, matériel de cuisine, carrelage cuisine, aspiration hotte et extraction vapeur, frais annexes.

Il reste à étudier les possibilités de subventions.

Solarisation préau école

La production envisagée serait d'environ 34 920 kw (à confirmer en concertation).

La prestation du fournisseur SB ENERGIE (1 micro onduleur par panneau et panneaux sur les 2 faces du préau) semble la plus intéressante.

Le budget installation est subventionnable : 50 178.60 € HT soit 60 214.32 € TTC

Les 2 options 5000 € HT soit 6 000 € TTC (1 étude de la structure du préau + 1 afficheur photovoltaïque) ne sont pas subventionnables.

La TVA sera récupérée sur les études, une fois que les travaux seront accomplis.

Subventions à demander à faire avant septembre impérativement :

Mel 40 % : +/- 20 000 HT

La charge restante pour la Commune serait de 38 512 € HT.

Rugby

Les frais d'architecte pour le permis de construire s'élèvent à +/- 10 000 € HT

Les frais annexes : 10 000 € HT (PMR + réseaux)

Les coûts pour le bungalow : +/- 143 355 € HT dont 50 011 € HT pour douches-vestiaires

Ces chiffres sont à affiner.

Les subventions susceptibles d'être allouées sont :

ANS : accordée : 50 000 €

MEL Fond de concours à demander : 40 % SUR VESTIAIRE ET DOUCHE
UNIQUEMENT : -/+ 20 000 €

ADVB à demander AVANT le 31 MARS : 30 % : +/- 43 000 €

Il n'y a pas de subvention sur les travaux d'assainissement

La charge restante pour la Commune serait d'environ 50 000 € HT

Achats de terrain

Le prix d'acquisition de la bande de terre rue des Vaulx s'élève à 13 500 €. Les frais de notaire sont de l'ordre de +/- 15 %.

Enfouissement des réseaux rue de l'église

Il est décidé d'enfouir les réseaux rue de l'église pour éliminer l'aérien en particulier seront financés par le FEAL via la fiscalisation.

A la charge directe de la commune : 80 512.14 € HT (effacement électrique) soit 96 614.57 € TTC. La TVA sera récupérée.

Vidéoprotection

Possibilité de poser 2 caméras supplémentaires au pumtrack et à l'abbiette

Cadre de vie & divers

Le projet de Mobilier urbain pour les randonnées dans lotissement des 4 vents, poubelles et panneaux photos s'élève à 3000 € HT

Abbiette : panneaux : 1 121.61 € HT soit 1 345.93 € TTC

Médiathèque : Aménagement mobilier : le projet d'achat d'ordinateurs peut être subventionné mais avec un minimum d'achat de 5 000 € HT.

Il y a lieu d'investir dans une saleuse manuelle pour un coût de 1 000 € HT.

Frais d'études autres projets

Tiers lieu : Une réunion est programmée le 7 mars. Les frais d'études peuvent être estimés à 20 000 € HT soit 24 000 € TTC environ.

✓ *Points divers manifestations : La nuit est belle ! « Lille 3000 », festivités été 2025...*

15 mars : Hauts de France propre

29 Mars : petit théâtre médiathèque

20 Septembre - Lille 3000 – Fiesta – 2 représentations, 1 à 15h, 1 à 17h, « détournement » sur plusieurs sites.

Le financement sera pris en charge par Lille 3000 dont les 426 € SACD (droits d'auteur qui ne sont pas gérés par la commune .

6 mai : Mumo (il faut gérer avec l'école le problème du stationnement et de l'électricité)

11 Avril (pendant les vacances scolaires) : La nuit des étoiles (organisation d'ateliers, du matériel est installé à la STL) , balade puis retour pour l'observation à la STL

13 Décembre : belles sorties avec la Prato

6 Juillet : Foulées des Weppes – 2 parcours dont le 20 km qui passe par Fromelles et les 3 communes (Aubers, Le Maisnil et Radinghem : point de départ et arrivée 2025). La déchetterie sera fermée. Au niveau du musée il n'y aura pas d'accès véhicule mais un point de ravitaillement avec animation possible zone supporters à créer.

24 Avril : Anzac day

19 Juillet : réunion avec le musée à venir

✓ *Avancement travaux : solarisation, voirie, vestiaires rugby dont demande de subvention*

- Les travaux Rue de la Joirie ont démarré le 3 mars avec 1 semaine de retard.
- Salle du Temps Libre : nous attendons le retour de l'architecte pour la validation du marché à venir.
- Présentation du dossier de solarisation avec l'entreprise retenue SB ENERGY. 80 panneaux solaires avec chacun leur propre micro onduleur : tout passe au plafond, rien au sol, pas de risques du tout pour les enfants au RDC sous le

préau. Avant la réalisation une étude de structure du préau est à faire. Subvention déduite, l'installation sera rentabilisée au bout de 7 ans. Une demande de subvention doit être déposée au niveau de la MEL .
Le devis et la demande de subvention sont validés à l'unanimité.

- Le permis de construire et le chiffrage du vestiaire rugby sont présentés.

2 demandes de subvention sont à déposer : Demande subvention MEL pour les vestiaires et l'ADVB pour la totalité du projet

Le dépôt des 2 demandes de subvention est validé à l'unanimité.

Informations diverses

- L'interdiction de tourner à gauche rue des Vaulx a pris effet au 1^{er} mars.
- Un nouvel arrêté de pêche est à prévoir avec la création de la nouvelle association de pêche à l'étang de la Biette
- AMI pour demande de création d'un centre de supervision de vidéo-surveillance : la commune de Fromelles n'y voit pas d'intérêt.

Tous les sujets du jour ayant été abordés, Monsieur le Maire clôture la séance à 22h45.